

Adresse de la société populaire de la commune de Preuilly (Indre-et-Loire) qui adresse à la Convention un cavalier jacobin pris dans son sein, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Preuilly (Indre-et-Loire) qui adresse à la Convention un cavalier jacobin pris dans son sein, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 422;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23106_t1_0422_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

48

Le citoyen Riquet, dessinateur-géographe, employé comme secrétaire au bureau de l'état-major de l'armée des côtes de Cherbourg, fait hommage à la Convention nationale des plans de bataille de la Vendée, exécutés par l'armée des côtes de Cherbourg. Il annonce qu'incessamment il enverra au comité d'instruction publique la nouvelle méthode de lever les cartes géographiques sur les nouveaux méridiens.

Mention honorable, et renvoi au comité de salut public (1).

49

La société régénérée des sans-culottes de la commune de Preuilly, département d'Indre-et-Loire, en jurant de faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple, adresse à la Convention nationale un jacobin pris dans son sein, afin qu'elle lui destine le poste où, conjointement avec ses frères d'armes, il doit exterminer les vils instrumens de la tyrannie. Elle termine en l'invitant à rester à son poste (2).

[Preuilly, s.d.] (3)

Citoyens représentans,

Les loix bienfaisantes que vous rendez chaque jour pour les deffenseurs de la patrie et leurs familles annoncent au peuple qu'il est tems de faire rentrer dans le néant les ennemis de la liberté.

La société régénérée des sans-culottes de Preuilly, animés de ces principes, a mis à l'ordre du jour l'économie, la modestie, les vertus civiques, a juré de faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple, et, ne pouvant aller en masse les combattre sur les frontières, elle s'est occupée, quoique peu fortunée, de l'équipement et armement d'un cavalier jacobin qu'elle a pris dans son sein et qu'elle vous adresse afin que vous lui destiniez le poste où, conjointement avec ses frères d'armes, il doit exterminer les vils instrumens de la tyrannie, tandis que ses frères de Preuilly s'occuperont sans relâche à la destruction des scélérats quivoudroient entraver la marche du gouvernement révolutionnaire ou compromettre la liberté.

Citoyens représentans, les victoires de nos armées, le courage de la Convention nationale à dévoiler les traîtres et à étouffer les factions, ont mis parmi les rois et leurs valets la terreur à l'ordre du jour. Vous avez proclamé les droits sacrés de l'homme; vous avez par conséquent étouffés tous les crimes. Ils se trompent, les scélérats, s'ils croient, par leurs complots,

étouffer la liberté. Il faut auparavant qu'ils nous assassinent tous, parce qu'il n'existe pas un Français qui ne voulût exterminer le dernier des ennemis du peuple, le dernier des ennemis de la représentation nationale.

La société régénérée des sans-culottes de Preuilly vous a engagés, citoyens représentans, dans sa dernière adresse à rester à votre poste jusqu'à ce que la tête du dernier tiran soit tombée. Elle renouvelle ce vœu, et la République sera sauvée.

GRAVON (?) (*ex-présid.*), AUGÉ (*secrét.*), AUDIGÉ fils (*secrét.*).

50

La société populaire, montagnarde et régénérée, et le conseil général de la commune de Val-Charente, ci-devant Châteauneuf, district de Cognac, département de la Charente, félicite la Convention nationale d'avoir échappé aux infâmes complots des Catilina modernes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[S.d.] (2)

Représentants fidèles,

Nous vous félicitons d'avoir échappé aux infâmes complots des Catilina modernes.

Oui, il existe un Etre suprême qui protège la vertu et punit le crime. C'est cette même divinité qui vous invite, par notre organe de ne pas abandonner l'édifice qui doit servir de modèle au monde entier, qu'il n'ait reçu son degré de perfection : que votre œuil surveillant soit tendu sur tout ce qui doit coopérer à la construction de cet arche divin. N'y souffrés que des mains pures; inspectés, surtout, ceux qui y travaillent en sous-ordre; frapés celluy qui sera mal intentionné.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

BELLETEAU, MONTEAUD, autre MONTEAUD, RICHARD (*présid.*), PIET, MENAULLE (?) (*maire*).

51

Le tribunal du district de Cognac, département de la Charente, témoigne à la Convention nationale le sentiment d'horreur qu'il a ressenti en apprenant la nouvelle de l'infâme trahison de Robespierre et ses complices; il la félicite de l'avoir déjouée, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.-V., XLIII, 147. Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl¹).

(2) P.V., XLIII, 147.

(3) C 315, pl. 1 265, p. 18. Mentionné par J. Fr., n° 685.

(1) P.-V., XLIII, 147.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 19. Mentionné par J. Sablier, n° 1 491; J. Fr., n° 685.

(3) P.-V., XLIII, 147-148.